PMRA Approved-KP
2011-1713
2012-07-04

MERIT[MC] 60 WP

Insecticide pour cultures en serre et en pépinière

GROUPE	4	INSECTICIDE

POUR LA SUPPRESSION SYSTÉMIQUE DES INSECTES SUR LES PLANTES ORNEMENTALES ET LES CULTURES LÉGUMIÈRES CULTIVÉES EN SERRE ET EN PÉPINIÈRE

COMMERCIAL

GARANTIE : Imidaclopride ..... 60 %

N° D'HOMOLOGATION 25636 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION POISON

CONTENU NET : 250 g

Bayer CropScience Inc.*
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3
Téléphone : 1-888-283- 6847

*Bayer Environmental Science
Une division de Bayer CropScience

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI
Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les préposés à l'application protégés sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

IMPORTANT : Lire entièrement le MODE D'EMPLOI ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX avant d'utiliser MERIT60 WP.

Ne pas utiliser ce produit pour fabriquer d'autres préparations commerciales.

APPLICATION DANS LES SERRES : MERIT60 WP supprime les insectes nuisibles sur les plantes ornementales et les légumes cultivés en serre. MERIT60 WP est un produit systémique qui se diffuse dans toute la plante. On doit l'utiliser seulement comme épandage au sol, comme traitement dans un support de croissance sans terre ou comme traitement hydroponique. Pour obtenir une efficacité optimale, le produit doit être appliqué là où les racines peuvent absorber la matière active. Après le traitement, arroser modérément mais à fond, de façon qu'il n'y ait aucun lessivage ni écoulement du contenant, pendant au moins 10 jours suivant l'application. Ne pas faire de traitement foliaire. Les effluents et le ruissellement depuis les serres traitées avec ce produit ne doivent pas entrer en contact avec les lacs, cours d'eau, étangs ou autres points d'eau.

APPLICATION DANS LES PÉPINIÈRES : MERIT60 WP supprime les larves du hanneton européen (*Rhizotrogus majalis*) et du scarabée japonais (*Popillia japonica*) dans toutes les plantes de pépinière cultivées en plein champ et en contenants, notamment : arbres, arbustes, vivaces herbacées et graminées ornementales. MERIT60 WP est un produit systémique qui se diffuse dans toute la plante. Les larves de première et de deuxième génération du hanneton européen et du scarabée japonais ingèrent MERIT60 WP à partir des particules du sol et des racines des plantes. Lors de l'arrosage après l'application, éviter le ruissellement ou la formation de mares d'eau.
• Une application par année seulement.
• Ne pas appliquer lorsque des averses sont prévues dans les 48 heures.
• MERIT60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (Orius spp.).
• Ne pas récolter les plantes de pépinière dans les 12 heures suivant le traitement.
• Appliquer MERIT60 WP pendant la période d'accouplement des coléoptères adultes ou pendant la ponte des œufs jusqu'au début de l'éclosion.
• La nécessité d'un traitement et la période d'application appropriée sont fonction de la surveillance des sites, des antécédents, des observations antérieures, des résultats de piégeage des adultes de la saison en cours, ou d'autres données.

Incorporation : Suite à une application sur des plantes cultivées en serre, on peut incorporer MERIT60 WP au moyen d'un travail du sol, de l'irrigation, de la distribution mécanique, du bassinage et de l'épandage à la volée.

Pour les plantes de pépinière cultivées en contenants, on peut incorporer MERIT60 WP au moyen de l'irrigation ou du bassinage. Pour les plantes de pépinière cultivées en plein champ, on peut incorporer MERIT60 WP au moyen de l'épandage à la volée et de l'aspersion en hauteur.

NOTA : Plantes ligneuses vivaces – Le produit agit plus lentement sur les espèces ligneuses que sur les plantes herbacées. Il faut s'attendre à un délai d'au moins deux semaines. Le délai peut s'allonger avec les plantes plus grandes. Le traitement devrait donc être effectué bien avant l'apparition des insectes nuisibles.

Écorce : On peut s'attendre à une protection de plus courte durée avec MERIT60 WP si le support de croissance contient de 30 à 50 % d'écorce ou plus.

Mélanges en cuve : MERIT60 WP est compatible avec les engrais liquides couramment utilisés.

On peut replanter dans les sols/substrats traités avec MERIT60 WP toute culture spécifiée sur une étiquette d'imidaclopride ou toute culture pour laquelle il existe une tolérance à la matière active, **dans les plus brefs délais possibles après le dernier traitement.** Attendre un an après l'application avant de planter d'autres cultures vivrières dans des sols/substrats traités.

Pour les plantes de pépinière cultivées en plein champ, ne pas appliquer en utilisant quelque système d'irrigation que ce soit.
Ne pas faire d'épandage par voie aérienne.
Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 12 à 15 km à l'heure au lieu de l'application.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LE TRAITEMENT DES PLANTES DE PÉPINIÈRE CULTIVÉES EN PLEIN CHAMP : Pour effectuer un traitement avec MERIT60 WP, utiliser suffisamment d'eau pour permettre une couverture adéquate de la surface à traiter. Se servir d'un appareil bien calibré, qui produise une pulvérisation uniforme et à grosses gouttelettes et le régler à une faible pression pour éliminer la dérive vers les zones non ciblées. Vérifier régulièrement le calibrage pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LE TRAITEMENT DES PLANTES ORNEMENTALES ET DES CULTURES LÉGUMIÈRES CULTIVÉES EN SERRE, AINSI QUE DES PLANTES DE PÉPINIÈRE CULTIVÉES EN CONTENANTS : Pour effectuer un traitement avec MERIT60 WP, utiliser suffisamment d'eau pour permettre une couverture adéquate de la surface à traiter. Se servir d'un pulvérisateur bien calibré normalement destiné à l'épandage d'insecticides au sol (irrigation goutte à goutte), qui produise une pulvérisation uniforme et à grosses gouttelettes et le régler à une faible pression pour éliminer la dérive vers les zones non ciblées. Vérifier régulièrement le calibrage pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

TRAITEMENT AU MOYEN DE SYSTÈMES D'IRRIGATION
MERIT60 WP peut être appliqué aux doses recommandées sur cette étiquette. Le taux de dilution normal est de 1:10 à 1:200, selon le système utilisé. Toujours ajouter le montant exact de produit dans l'eau d'irrigation pendant la première partie du cycle d'irrigation. On peut mélanger le produit séparément, avant de l'injecter dans le système. Il peut être nécessaire d'agiter le mélange s'il a reposé pendant plus de 24 heures.

Enlever les dépôts de calcaire, les résidus de pesticide ou tout autre corps étranger du réservoir et du système d'irrigation.

Appliquer MERIT60 WP uniquement par micro-irrigation (microtubes individuels), par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé). Ne pas appliquer ce produit avec d'autres types de systèmes d'irrigation. La distribution non uniforme de l'eau traitée peut endommager les cultures ou réduire l'efficacité du produit.

Pour des questions concernant le calibrage, communiquer avec un conseiller agricole provincial, le fabricant du système ou tout autre spécialiste.

Lorsque le système d'irrigation (y inclus les systèmes pour cultures en serre) est utilisé pour effectuer un traitement pesticide, ne pas brancher ce système au réseau public de distribution d'eau, à moins d'avoir mis en place les dispositifs de sécurité recommandés pour les réseaux publics.

Seule une personne qui connaît le système de chimigation et qui est responsable de son fonctionnement, ou une personne qu'elle supervise, doit arrêter le système et apporter les ajustements nécessaires, au besoin.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR SYSTÈMES D'IRRIGATION BRANCHÉS AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU

Si l'eau utilisée pour votre système d'irrigation provient d'un service d'eau public, procéder comme suit :

1. Les systèmes de chimigation branchés au réseau public de distribution d'eau doivent être munis d'un dispositif anti-refoulement pour zone à pression réduite (ZPR), ou tout autre mécanisme fonctionnel équivalent. Ce dispositif doit se trouver dans la conduite d'alimentation en amont du point d'introduction du pesticide. Comme solution de rechange au système ZPR, l'eau du réseau public de distribution doit être déversée dans un réservoir avant d'y ajouter le pesticide. Il doit y avoir un espace, d'au moins deux fois le diamètre intérieur du tuyau de remplissage, entre la sortie du tuyau et le seuil de débordement du réservoir.

2. Le tuyau d'injection du pesticide doit être muni d'un clapet anti-retour à fermeture rapide, automatique et fonctionnel, visant à prévenir le refoulement de produit vers la pompe d'injection.

3. Le tuyau d'injection du pesticide doit être également muni d'une électrovanne (type solénoïde) fonctionnelle, normalement fermée, située au point d'entrée du liquide dans la pompe d'injection, et branchée au mécanisme d'enclenchement. Ainsi, le produit ne pourra pas quitter le réservoir d'alimentation lorsque le système d'irrigation est arrêté (automatiquement ou manuellement).

4. Le système doit être muni d'un mécanisme d'enclenchement fonctionnel pour que la pompe d'injection du pesticide s'arrête automatiquement lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête ou, s'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau baisse au point d'influer négativement sur la distribution du pesticide.

5. Le système doit être muni d'une pompe de dosage, tel une pompe d'injection volumétrique (p. ex., pompe à membrane), bien conçue et fabriquée à partir de matériaux compatibles avec les pesticides et qui peut être adaptée au mécanisme d'enclenchement.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR SYSTÈMES D'IRRIGATION NON BRANCHÉS AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU

1. Le système doit être muni d'un clapet anti-retour, d'une soupape anti-vide et d'un tuyau d'écoulement à basse pression, tous fonctionnels. Chacun de ces mécanismes doit être situé au bon endroit le long du tuyau d'irrigation afin de prévenir le refoulement du produit et la contamination de la source d'alimentation en eau.

2. Le tuyau d'injection du pesticide doit être muni d'un clapet anti-retour à fermeture rapide, automatique et fonctionnel, visant à prévenir le refoulement de produit vers la pompe d'injection.

3. Le tuyau d'injection du pesticide doit être également muni d'une électrovanne (type solénoïde) fonctionnelle, normalement fermée, située au point d'entrée du liquide dans la pompe d'injection, et branchée au mécanisme d'enclenchement. Ainsi, le produit ne pourra pas quitter le réservoir d'alimentation lorsque le système d'irrigation est arrêté (automatiquement ou manuellement).

4. Le système doit être muni d'un mécanisme d'enclenchement fonctionnel pour que la pompe d'injection du pesticide s'arrête automatiquement lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.

5. Le tuyau d'irrigation ou la pompe à eau doivent être munis d'un manostat qui interrompt le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau baisse au point d'influer négativement sur la distribution du pesticide.

6. Le système doit être muni d'une pompe de dosage, tel une pompe d'injection volumétrique (p. ex., pompe à membrane), bien conçue et fabriquée à partir de matériaux compatibles avec les pesticides et qui peut être adaptée au mécanisme d'enclenchement.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Pour préparer la bouillie de pulvérisation, remplir partiellement le réservoir du pulvérisateur de la quantité d'eau requise et, après avoir mis le système d'agitation en marche, ajouter MERIT60 WP. Remplir le réservoir du reste d'eau. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et l'épandage.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'Insecticide systémique en suspension aqueuse Merit 60 fait partie du Groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide systémique en suspension aqueuse Merit 60 et à d'autres insecticides du Groupe 4. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

• Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide systémique en suspension aqueuse Merit 60 ou les insecticides du même groupe avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

• Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
• Avant d'appliquer l'Insecticide systémique en suspension aqueuse Merit 60, identifier correctement le parasite et s'assurer de respecter les seuils économiques et agronomiques recommandés par les spécialistes provinciaux de la lutte intégrée.
• Inspecter les populations d'insectes traités pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
• Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
• Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec la Division agricole de Bayer, par Internet à www.bayercropscience.ca ou par téléphone au numéro 1-888-283-6847.

TRAITEMENTS RECOMMANDÉS – BASSINAGE ET IRRIGATION

Réservés aux cultures en serre sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).

INSECTE	CULTURE		DOSE	OBSERVATIONS
PUCERON ALEURODES	CULTURES LÉGUMIÈRES EN SERRE Plantes matures en serre	Concombre	16 g dans 80 L d'eau par 1000 plantes	• Ne pas faire plus d'un traitement par saison. Dans le cas des tomates et des concombres, ne pas traiter dans la journée précédant la récolte. Attention : Ne pas appliquer sur des plantes immatures car la dose recommandée pour le traitement peut entraîner la phytotoxicité. • Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP). • Les traitements doivent être faits lorsque le degré d'infestation dépasse le seuil de nocivité et que les insectes bénéfiques sont incapables de maintenir la population de ravageurs en deçà des seuils de nocivité. • MERIT60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (Orius spp.).
		Tomate	16 g dans 60 L d'eau par 1000 plantes	

AVIS À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR :
Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer CropScience Inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la résistance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous. Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Bayer CropScience Inc. de toute réclamation relative à l'efficacité et (ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

TRAITEMENTS PAR BASSINAGE ET IRRIGATION

Réservés à la laitue en serre dans les blocs de plants de semis sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré motorisé.

INSECTE	CULTURE		DOSE	OBSERVATIONS
PUCERON* ALEURODES	CULTURES LÉGUMIÈRES EN SERRE Plantes matures en serre	Poivron Aubergine	16 g dans 70 L d'eau par 1000 plantes	• Ne pas faire plus d'un traitement par saison. Ne pas traiter dans les trois jours précédant la récolte dans le cas des poivrons et des aubergines. • Attention : Ne pas appliquer sur des plantes immatures car la dose recommandée pour le traitement peut entraîner la phytotoxicité. • Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP). • Les traitements doivent être faits lorsque le degré d'infestation dépasse le seuil de nocivité et que les insectes bénéfiques sont incapables de maintenir la population de ravageurs en deçà des seuils de nocivité. • MERIT60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (Orius spp.). • Ne pas appliquer par traitement foliaire. Ce produit doit être appliqué en traitement hydroponique seulement au sol/substrat. Pour assurer une efficacité optimale, le produit doit être placé là où les racines de la plante peuvent absorber l'ingrédient actif. Arroser avec modération mais à fond après l'application tout en ne permettant pas de lessivage du contenant pour au moins 10 jours suivant l'application.

AVIS À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR :
Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer CropScience Inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la résistance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous. Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Bayer CropScience Inc. de toute réclamation relative à l'efficacité et (ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

TRAITEMENTS PAR BASSINAGE ET IRRIGATION

Réservés à la laitue en serre dans les blocs de plants de semis sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré motorisé.

INSECTE	CULTURE		DOSE	OBSERVATIONS
	Bassinage des plants en plateaux de semis	Poivron	4,1 g par 1000 plants de semis	• PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer sur les plants âgés de 2 à 3 semaines, dans les caissettes, au moins 10 jours avant le repiquage. • Mélanger la quantité requise de produit dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément et avec précision la surface à traiter et bien mouiller les blocs de plants de semis. • Ne pas utiliser moins de 15 L de solution par 100 m^2 de plateaux de semis. • Après l'application, arroser légèrement la surface traitée pour permettre à MERIT60 WP de s'infiltrer jusqu'aux racines. • Empêcher que le produit ne soit lessivé ou ne ruisselle des contenants dans les 10 jours suivant l'application, afin de faciliter l'absorption suffisante de la matière active par les racines des plants et permettre la suppression résiduelle des insectes ravageurs visés. • Ne pas faire plus d'un traitement par saison de croissance.

*****Puceron vert du pêcher pour les poivrons

AUTRES MISES EN GARDE : Plusieurs variétés de légumes ont été testées et ont affiché une bonne tolérance à l'imidaclopride. Toutefois, certaines variétés peuvent être plus sensibles à l'imidaclopride et il est donc recommandé de traiter d'abord quelques plantes avant de procéder au traitement à grande échelle de toute la serre.

AVIS À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer CropScience Inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la résistance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous. Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Bayer CropScience Inc. de toute réclamation relative à l'efficacité et (ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

TRAITEMENTS PAR BASSINAGE ET IRRIGATION

Réservés à la laitue en serre dans les blocs de plants de semis sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré motorisé.

CULTURE	INSECTE	DOSE D'INSECTICIDE MERIT60 WP POUR CULTURES EN SERRE ET EN PÉPINIÈRE	OBSERVATIONS
Laitue de serre	Pucerons (y compris puceron vert du pêcher, puceron de la laitue et puceron du melon) Aleurodes	**Bassinage des plants en plateaux de semis** 4,1 g par 1000 plants de semis	• Mélanger la quantité requise de produit dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément et avec précision la surface à traiter et bien mouiller les blocs de plants de semis. • **Ne pas utiliser moins de 15 L de solution par 100 m^2 de plateaux de semis.** • Après l'application, arroser légèrement la surface traitée pour permettre à MERIT60 WP de s'infiltrer jusqu'aux racines sans toutefois ruisseler des plateaux. • **PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer le produit avant le repiquage. Note :** Prévoir au moins 10 jours entre l'application d'MERIT60 WP et le repiquage, afin de faciliter l'absorption suffisante de la matière active par les racines des plants et permettre la suppression résiduelle des insectes ravageurs visés. Empêcher le lessivat de s'écouler pendant les dix premiers jours suivant le traitement afin de favoriser la retenue du produit et l'absorption de la matière active. • Ne pas faire plus d'un traitement par saison de croissance. • Ne pas appliquer avec un système d'irrigation manuel. Utiliser uniquement un système d'application automatisé (motorisé). • Prévoir au moins 28 jours entre une application d'MERIT60 WP et la récolte. • Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP). • **AUTRES MISES EN GARDE :** Plusieurs variétés de légumes ont été testées et ont affiché une bonne tolérance à l'imidaclopride. Toutefois, certaines variétés peuvent être plus sensibles à l'imidaclopride et il est donc recommandé de traiter d'abord quelques plantes avant de procéder au traitement à grande échelle de toute la serre

AVIS À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR :
Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer CropScience Inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la résistance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous. Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Bayer CropScience Inc. de toute réclamation relative à l'efficacité et (ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

TRAITEMENTS RECOMMANDÉS – BASSINAGE ET IRRIGATION

Utiliser uniquement sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).

CULTURE	INSECTE	DOSE D'INSECTICIDE MERIT60 WP	OBSERVATIONS
Légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica* (sous-groupe de cultures 5B) (y compris le chou, le brocoli, le chou-fleur, le pé-tsai, le brocoli chinois, les choux de Bruxelles, le pak-choï et le chou-rave)	Cécidomyie du chou-fleur	**Bassinage des plants en plateaux de semis** 4,1 g par 1000 plants de semis	• Mélanger la quantité requise de produit dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément et avec précision la surface à traiter et bien mouiller les blocs de plants de semis. • **Ne pas utiliser moins de 15 L de solution par 100 m^2 de plateaux de semis.** • Après l'application, arroser légèrement la surface traitée pour permettre à MERIT60 WP de s'infiltrer jusqu'aux racines sans toutefois ruisseler des plateaux. • PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer le produit durant le stade de la plantule avant le repiquage. Note : Prévoir au moins 10 jours entre l'application d'MERIT60 WP et le repiquage, afin de faciliter l'absorption suffisante de la matière active par les racines des plants et permettre la suppression résiduelle des insectes ravageurs visés. Empêcher le lessivat de s'écouler pendant les dix premiers jours suivant le traitement afin de favoriser la retenue du produit et l'absorption de la matière active. • Ne pas faire plus d'un traitement par saison de croissance. • Prévoir au moins 21 jours entre une application d'MERIT60 WP et la récolte. • Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP). • **AUTRES MISES EN GARDE :** Plusieurs variétés de légumes ont été testées et ont affiché une bonne tolérance à l'imidaclopride. Toutefois, certaines variétés peuvent être plus sensibles à l'imidaclopride et il est donc recommandé de traiter d'abord quelques plantes avant de procéder au traitement à grande échelle de toute la serre

TRAITEMENTS RECOMMANDÉS – BASSINAGE ET IRRIGATION Réservés aux cultures en serre sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).					
INSECTE	CULTURE	MODE D'UTILISATION ET DOSE - MERIT60 WP			OBSERVATIONS
PUCERON* ALEURODES	PLANTES ORNEMENTALES EN SERRE Plantes en pots	Plantes herbacées (une ou deux plantes par pot) 0,002 g m.a. par pot de 2,5 cm (1 po)	Taille du pot en mm (pouces) : 65 (2) 75 (3) 100 (4) 130 (5) 150 (6) 180 (7) 200 (8) 230 (9) 250 (10) 280 (11) 300 (12)	Nombre de pots traités par 100 g de produit : 15 000 10 000 7 500 6 000 5 000 4 250 3 750 3 375 3 000 2 750 2 500	Appliquer de façon à humecter le support. Utiliser un volume suffisant pour mouiller la plus grande partie du support de rempotage sans que le liquide ne s'écoule du fond du pot. Irriguer modérément après le traitement. Dans les 10 jours suivant le traitement, irriguer avec précaution de façon à éviter toute perte de matière active par lessivage. La dose d'application dépend du type de plant, du nombre de plants par pot et de la taille du pot (consulter la grille des doses d'MERIT60 WP). Par exemple, si on vise un volume de 150 mL de solution par pot de 150 mm (6 po) pour des plantes herbacées, que chaque pot contient 1 ou 2 plants et que le réservoir de solution de bassinage contient 1000 L, mélanger 133 grammes d'MERIT60 WP par 1000 L d'eau. EXEMPLE : 1000 L d'eau ÷ 0,150 L (150 mL)/pot = 6667 pots traités/1000 L $\frac{\text{6667 pots traités}}{\text{1000 L}} \times \frac{\text{100 g MERIT60 WP}}{\text{5000 pots}}$ = 133 g d'MERIT60 WP/1000 L de solution de bassinage.

TRAITEMENTS RECOMMANDÉS – BASSINAGE ET IRRIGATION Réservés aux cultures en serre sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).					
INSECTE	CULTURE	MODE D'UTILISATION ET DOSE - MERIT60 WP			OBSERVATIONS
PUCERON* ALEURODES	PLANTES ORNEMENTALES EN SERRE Plantes en pots	Plantes herbacées (une ou deux plantes par pot) 0,002 g m.a. par pot de 2,5 cm (1 po)	Taille du pot en mm (pouces) : 65 (2) 75 (3) 100 (4) 130 (5) 150 (6) 180 (7) 200 (8) 230 (9) 250 (10) 280 (11) 300 (12)	Nombre de pots traités par 100 g de produit : 15 000 10 000 7 500 6 000 5 000 4 250 3 750 3 375 3 000 2 750 2 500	Appliquer de façon à humecter le support. Utiliser un volume suffisant pour mouiller la plus grande partie du support de rempotage sans que le liquide ne s'écoule du fond du pot. Irriguer modérément après le traitement. Dans les 10 jours suivant le traitement, irriguer avec précaution de façon à éviter toute perte de matière active par lessivage. La dose d'application dépend du type de plant, du nombre de plants par pot et de la taille du pot (consulter la grille des doses d'MERIT60 WP). Par exemple, si on vise un volume de 150 mL de solution par pot de 150 mm (6 po) pour des plantes herbacées, que chaque pot contient 1 ou 2 plants et que le réservoir de solution de bassinage contient 1000 L, mélanger 133 grammes d'MERIT60 WP par 1000 L d'eau. EXEMPLE : 1000 L d'eau ÷ 0,150 L (150 mL)/pot = 6667 pots traités/1000 L $\frac{\text{6667 pots traités}}{\text{1000 L}} \times \frac{\text{100 g MERIT60 WP}}{\text{5000 pots}}$ = 133 g d'MERIT60 WP/1000 L de solution de bassinage.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES POUR LE BASSINAGE

Plantes ornementales de pépinière cultivées en contenants – Pour utilisation sur les plantes ornementales de pépinière cultivées en contenants, par bassinage du sol par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).

INSECTE	CULTURE	MODE D'UTILISATION ET DOSE - MERIT60 WP		OBSERVATIONS
Larves de scarabée japonais (*Rhizotrogus majalis*) et de hanneton européen (*Popillia japonica*)	Plantes de pépinière cultivées en contenants, notamment : arbres, arbustes, vivaces herbacées et graminées ornementales	Taille du contenant en mm (po) de diamètre 180 mm (7 po) 230 mm (9 po) 280 mm (11 po) 300 mm (12 po)	Dose de produit en mg/pot 1,19 1,94 2,87 3,30	Appliquer de façon à humecter le support. Utiliser un volume suffisant pour mouiller la plus grande partie du support de rempotage sans que le liquide ne s'écoule du fond du pot. Irriguer modérément après le traitement. Dans les 10 jours suivant le traitement, irriguer avec précaution de façon à éviter toute perte de matière active par lessivage. EXEMPLE : Pour calculer la surface d'un contenant : Calculez d'abord le rayon : 180 mm de diamètre/2 = 90 mm Puis utilisez cette formule : $(3,14 \times (90^2))/1\ 000\ 000 = 0,0254\ m^2$ Pour calculer la dose de produit en mg par pot : 0,0254 x 467 (g de produit/ha) = 11,9/10 000 = 0,00119 g/ pot de 180 mm = 1,19 mg/pot Il faut donc 1,19 mg de produit pour un pot de 180 mm. Quantité nécessaire pour traiter 100 contenants de 180 mm de diamètre : 100 x 1,19 mg = 119 mg ou 0,119 g de produit Si la dose de bassinage voulue est de 150 mL d'eau par pot de 180 mm (cette quantité ne doit pas ruisseler par le fond du pot), la quantité d'eau nécessaire pour traiter 100 pots de 180 mm serait : (100 X 150) / 1000 = 15 litres d'eau. • Ne pas appliquer plus d'une fois par année. • Mise en garde : Ne pas appliquer sur les plantes immatures car il y a risque de phytotoxicité aux doses d'application recommandées. • L'insecticide MERIT60 WP doit toujours être utilisé de concert avec des pratiques de GIP (gestion intégrée des parasites). • Des applications doivent être faites lorsque le degré d'infestation dépasse le seuil fixé et que les insectes bénéfiques ne sont plus en mesure de maintenir les populations de parasites en deçà des seuils causant des dommages. • Le traitement avec MERIT60 WP peut causer la répulsion des bourdons pollinisateurs et avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (*Orius* spp.). • Ne pas récolter les plantes de pépinière dans les 12 heures suivant le traitement.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES Plantes ornementales de pépinière cultivées en plein champ			
INSECTE	CULTURE	MODE D'UTILISATION ET DOSE - MERIT60 WP	OBSERVATIONS
Larves de scarabée japonais (*Rhizotrogus majalis*) et de hanneton européen (*Popillia japonica*)	Plantes de pépinière cultivées en contenants, notamment : arbres, arbustes, vivaces herbacées et graminées ornementales	467 g/ha (280 g m.a./ha)	APPLICATION AU SOL SEULEMENT • Une seule application par année. • Appliquer dans 200 L d'eau à l'hectare. • Appliquer sous forme de jet dirigé vers le sol autour des plantes de pépinière cultivées en rangs, en utilisant une bande de 15 cm plus large que la motte de racines à déterrer. Ne pas permettre le chevauchement des bandes de pulvérisation. De plus, la solution peut être appliquée sur des rangs recouverts d'herbes, entre les rangs, dans les voies de passage, dans les tournières et dans les autres surfaces herbeuses dans les plantations de pépinière et tout autour, là où les larves risquent d'être présentes. • Appliquer sous forme de pulvérisation d'ensemble sur le dessus des petites plantes ornementales ligneuses cultivées en plein champ. • Ne pas appliquer lorsque des averses sont prévues dans les 48 heures. • L'irrigation suffisante (5 à 10 mm) doit se produire dans les 24 heures suivant l'application afin que l'ingrédient actif s'infiltre jusqu'aux racines mais il faut éviter l'arrosage excessif (plus de 20 mm). • Si des mauvaises herbes et des graminées de grande taille sont présentes, les tondre à une hauteur de 5 à 8 cm avant l'application de façon à ne pas altérer l'uniformité de l'application. • Éviter de tondre les zones traitées après l'irrigation afin de ne pas altérer l'uniformité de l'application. • Appliquer l'insecticide MERIT60 WP pendant la période d'accouplement des coléoptères adultes ou pendant la ponte des œufs jusqu'à l'éclosion des premiers œufs. • La nécessité et le moment le plus propice du traitement sont fonction de la surveillance des sites, des antécédents des sites, des observations antérieures, des résultats de piégeage des adultes de la saison en cours, ou d'autres données. • Appliquer l'insecticide MERIT60 WP une fois par année seulement, tel qu'indiqué sur cette étiquette. • MERIT60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (Orius spp.). • Ne pas récolter les plantes de pépinière dans les 12 heures suivant le traitement.

NOTA : Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP).

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION : Ce produit peut être nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Cause l'irritation des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ou la vapeur.
Pour manipuler le produit, porter une chemise à manches longues, des pantalons et des gants résistant aux produits chimiques. Les personnes chargées du mélange ou du chargement du produit devraient aussi porter un masque antipoussières ou un respirateur muni d'un filtre à poussières approprié et des lunettes de protection ou un écran facial.
Évacuer la zone à traiter jusqu'à ce que l'application soit terminée.
Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives spécifiques pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger les EPI séparément des autres vêtements.

Recommandations pour la sécurité des utilisateurs :
L'utilisateur devrait :
1. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
2. Si l'insecticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ceux-ci immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres.
3. Retirer les EPI immédiatement après la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet **www.cropro.org/**.

RESTRICTIONS D'EMPLOI
Empêcher le lessivat de s'écouler pendant les dix premiers jours suivant le traitement afin de favoriser la retenue du produit et l'absorption de la matière active.
Pour les plantes dont le cycle de production est inférieur à un an, ne pas effectuer plus d'un traitement par culture. Dans le cas des plantes-mères et des cultures ligneuses dont le cycle de production est supérieur à un an, ne pas effectuer plus d'un traitement par année. Ne pas éliminer la terre traitée; ne contaminer aucun site à l'extérieur des serres de quelque façon que ce soit.
Bien que les applications sur le sol réduiront les effets néfastes directs pour les invertébrés bénéfiques non visés, l'insecticide MERIT60 WP peut affecter les prédateurs, parasites et pollinisateurs bénéfiques parfois utilisés dans la production de cultures ornementales et légumières en serre.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Ce produit est très toxique pour les invertébrés aquatiques. Tenir loin des lacs, ruisseaux, étangs ou autres systèmes aquatiques. Ne pas contaminer les plans d'eau en y rejetant les eaux de rinçage de l'équipement.

Pour le champ et le récipient actions développées de pépinière: Ne pas appliquer à moins de 30 mètres d'une zone écologique sensible, tel que les lacs, les ruisseaux, les rivières, ou autres plans d'eau. Ne pas appliquer sur les terrains où il y a risque de ruissellement de l'eau de surface vers un plan d'eau. Ne pas préparer la bouillie, ni remplir ou nettoyer l'équipement de pulvérisation à moins de 30 mètres d'une tête de puits ou d'un plan d'eau.

Cet insecticide est très toxique pour les abeilles exposées directement au produit ou aux résidus sur les cultures et les mauvaises herbes en fleurs. Ne pas appliquer ce produit ni le laisser dériver sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleurs si des abeilles butinent dans les secteurs à traiter.

Toxique pour les insectes pollinisateurs et certains insectes bénéfiques. Ce produit est systémique et les résidus peuvent être transportes à travers la plante jusque dans les feuilles, le pollen et le nectar.
Peut entrainer des effets néfastes sur les insectes pollinisateurs et certains insectes bénéfiques, y compris ceux utilisés en serre.

Appliquer ce produit conformément aux directives de l'étiquette.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit dans les endroits où les sols sont perméables, et particulièrement là où la nappe phréatique est peu profonde, peut être responsable d'une contamination de l'eau souterraine.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pourobtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION
Ne pas ranger le produit ou l'éliminer de façon à contaminer l'eau ou les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à éviter la contamination croisée avec d'autres antiparasitaires, engrais, ou aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants. Garder sous clé, de préférence.
ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
ÉLIMINATION DU CONTENANT : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :
1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

051712